



CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA
K1A 0A6

CHEF DU BLOC QUÉBÉCOIS

Ottawa, le 13 octobre 2005

L'honorable John McCallum
Ministre du Revenu National
Ministre responsable de la Société canadienne des Postes
Chambre des communes
Édifice de la Justice, bureau 110
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir que de plus en plus de Québécoises et de Québécois s'opposent à la fermeture des opérations au centre de tri de Postes Canada à Québec.

Ce courant de protestation provenant de partout au Québec devrait vous inciter à revoir cette décision de Postes Canada, dont le fondement nous semble pour le moins questionnable.

Selon nous, Postes Canada ne peut justifier la suppression de plusieurs centaines d'emplois et la fermeture du centre de traitement du courrier de la Capitale nationale, ni le bien fondé d'une centralisation des opérations à Montréal.

Ce transfert ferait perdre plus de 300 emplois bien rémunérés à la région de Québec. Comment peut-on croire que la perte de ces emplois, qui représentent plus de 12 millions \$ annuels de masse salariale, n'aura aucune conséquence économique pour Québec et ses environs?

Ainsi, au nom des contribuables de la Capitale nationale qui veulent préserver l'apport économique de Postes Canada à leur région, je vous demande donc de suspendre le processus de fermeture du centre de tri de Québec jusqu'à ce que la société d'État soit en mesure de présenter un plan global de restructuration.

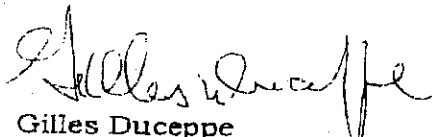
.../2

L'honorable John McCullum

Actuellement, il existe une alternative à notre avis valable, garantissant le maintien des opérations du centre de tri de Québec. Elle vous a été soumise récemment par la députée de Québec, ma collègue Christiane Gagnon. Il s'agirait de profiter de l'aménagement par la société d'État, en 2006, du Centre de ramassage et de distribution du colis dans le Parc industriel Métrobec et d'y intégrer les opérations de traitement de courrier, comme cela a d'ailleurs déjà été envisagé.

Je vous prie donc d'accorder la plus grande attention à cette solution possible et d'accéder à la requête non seulement du Bloc Québécois, mais des dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois, incluant plusieurs intervenants politiques et économiques de la région de Québec, qui condamnent la décision de Postes Canada.

Recevez, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gilles Duceppe
Chef du Bloc Québécois